PARLEMENT PROVINCIAL

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

Quebec, 27.

La séance est ouverte à 3 heures.

M. DECHENE (L'Islet) présente un bill pour amender les articles 801 et 825 du code municipal. Ce bill est référé au comité de législation.

M. HALL présente un bill concernant la loi du libelle dans certains cas pour assimiler la loi de Quebec à celle d'Ontario.

M. LUSSIER demande si le gouvernement a l'intention de payer les dépenses de voyage et les dépenses d'établissement des Canadiens français de Lowell, Lawrence et autres parties des Etats-Unis, se proposant de venir coloniser nos terres.

L'honorable M. MERCIER dit que cela dépendra des circonstances.

Pour les immigrants venant d'Europe, pour lesquels on payait leur dépense, il s'est présenté des circonstances qui ne se répéteront plus.

Le gouvernement ne pourra pas faire plus pour ceux qui ont émigré aux Etats-Unis que pour ceux qui sont restés en Canada.

M. LEBLANC demande copie d'un ordre en conseil autorisant un mandat spécial No 67 pour défrayer les dépenses de la conférence interprovinciale.—Adopté.

M. LAFONTAINE propose la nomination d'un comité spécial composé de MM. Mercier, Turcotte, Gagnon, Taillon, Lynch, Blanchet, Cameron et Lafontaine, pour aider le président de l'assemblée législative à reviser les règlements et ordres permanents de la chambre en tant qu'ils concernent les bills privés et pour faire rapport de temps en temps, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et archives.

En réponse à M. Lynch, qui demande des explications, M. Lafontaine dit qu'il est proposé d'avoir des officiers nommés pour examiner soigneusement toute la législation privée qui est présentée à la Chambre.

L'honorable M. LYNCH dit que la législation privée prend beaucoup d'importance en effet. Durant cette session, le nombre des bills privés qui ont été présentés doit excéder une centaine.

Il demande si on a l'intention que l'officier devant être chargé de reviser la législation privée, soit nommé par la chambre ou par le gouvernement.

L'honorable M. MERCIER dit que le gouvernement ne désire pas exercer de patronage et qu'il serait préférable que la chambre fasse ces nominations qui seront soit à vie ou pour la session. Mais ce serait mieux seulement pour la session. Il pourrait y avoir deux officiers l'un français l'autre anglais, pour examiner les bills rédigés dans les deux langues. Ils pourront être des hommes versés dans la loi et compétents pour examiner toute la législation privée et pour faire tous amendements nécessaires comme pour remédier à la législation.

Il fait voir avec quelle irrégularité une grande partie de la législation est présentée à la chambre.

Il dit que l'augmentation du taux de $100 à $200 sur les bills privés a été faite dans l'intention de payer les salaires des nouveaux officiers proposés.

Il est raisonnable que ces officiers qui, après avoir travaillé durant trois mois d'une session soient remboursés pour leur perte de temps du reste de l'année et de leur profession. Il est impossible aux officiers en loi de la couronne de faire cet ouvrage parce qu'ils ont déjà assez à faire.

M. FLYNN dit que si les officiers font leur devoir, il n'y a pas de danger que les bills privés arrivent dans un état négligé devant la chambre.

La proposition est adoptée.

M. MARTIN (Rimouski) demande copie de toute correspondance entre les gouvernements de la province Quebec et du Canada occupées par le chemin de fer Intercolonial dans les divers cantons de colonisation de la vallée de Métapédia. A cette occasion il attire l'attention du gouvernement et spécialement du commissaire des terres de la couronne sur l'acte du gouvernement fédéral prenant possession du terrain de long du chemin de fer Intercolonial en dehors des cent pieds requis pour la ligne, lorsqu'une plus grande distance que cent pieds se rencontre entre la ligne et les bords de la rivière Métapédia. Une partie de ce terrain qui appartient actuellement à cette province a été concédée par le gouvernement fédéral à sir George Stephen.

L'honorable M. DUHAMEL dit que le département auquel il préside prendra les moyens, une fois en possession des documents nécessaires, de recouvrer les terrains en question.—Adopté.

La chambre se forme en comité général pour examiner le bill de M. Bisson amendant le code municipal.

Il s'engage un long débat au cours duquel M. Cameron proteste contre l'amendement suivant proposé à l'article 33 du code.

Le conseil de comté peut, de la même manière annexer, à une municipalité de paroisse ou de canton, tout territoire situé dans un ou plusieurs cantons ou parties de cantons érigés ou non en municipalité; pourvu que tel territoire, municipalité de paroisse ou de canton soit complètement situé dans la municipalité de tel comté."

Il dit qu'il y a des cantons dans treize comtés, et communément appelés Cantons del'Est, qui possèdent certains droits que la clause proposée enfreindrait.

Il espère que la chambre ne fera elle-même aucune injustice.

L'honorable M. GAGNON et autres appuient fortement la clause qui est ensuite biffée sur la proposition de M. Cameron.

Un autre débat s'engage sur la seconde clause du bill se lisant comme suit: "L'article 82 du dit code est de plus amendé en retranchant les mots de la première et de la deuxième ligne et en les remplaçant par les mots suivants: "ou la corporation municipale liée avant, depuis et après la mise en vigueur de ce code, au paiement des dettes et des obligations communes."

Au cours du débat, il est dit que cette clause a été insérée à la demande de M. Anger, ex M. P., pour Shefford.

L'honorable M. LYNCH dit que si c'est à la demande de M. Angers, c'est parce que ce dernier veut forcer le paiement d'une réclamation qu'il a contre deux municipalités de son comté, Brome et Farnham-Est qui ont formé partie du comté de Shefford en 1852 ou 1853, lorsqu'un emprunt a été obtenu par ce comté du fonds d'emprunt municipal.

Il connait bien assez les municipalités pour dire que si elles doivent payer, elles sont prêtes à payer. Cette réclamation de M. Auger est ni plus ni moins qu'injuste. M. Auger a dit à la corporation: "Si vous me donnez $3,000 j'irai à Québec régler le fond d'emprunt municipal." Interrogé sur l'emploi de ces $3,000, M. Auger dit que c'était pour lui même.

M. Auger vint à Québec et obtint le règlement de la réclamation contre le comté de Shefford.

M. Auger revint devant le conseil de comté et offrit à ce dernier de payer les frais se montant à $297, pour le document exemptant le comté du payment du montant dû au fond d'emprunt municipal, pourvu que le conseil de comté lui (M. Auger) transfère ses réclamations contre les deux cantons en question.

C'est M. Auger lui-même qui a suggéré l'insertion de ces deux clauses dans le bill devant le comité spécial.

Il propose de retrancher la dernière clause.

L'honorable M. GAGNON prétend que la clause en question ne permettra pas à M. Auger de collecter une réclamation qui n'est pas fondée.

Après une longue discussion l'amendement de M. Lynch est adopté et la clause est retranchée.

Le comité se leve rapporte progrès et à six heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

M. NANTEL damande si le voyage au lac Saint-Jean aura réellement lieu.

Il est résolu d'en venir à quelque décision à ce sujet après l'ajournement.

La Chambre se forme de nouveau en comité pour discuter le bill de M. Bisson amendant l'article 497 du code municipal. Au cours d'une longue discussion plusieurs amendements sont proposés et rejetés sur division. Le comité rapporte le bill avec les amendements et l'on propose la troisième lecture du bill.

M. BEAUCHAMP propose comme amendement que le bill ne soit pas lu maintenant et que la clause 14 soit amendée.

L'amendement est rejeté par un vote de 25 contre 18. Le bill est lu pour la troisième fois et est adopté.

M. SPENCER propose que la chambre se forme en comité pour discuter le bill pourvoyant à la taxation des propriétés personnelles. Il explique que, dans certains districts, on croit que les biens fonds seulement supporteront tout le poids de la taxation et que la taxation personnelle en sera exempte.

M. McINTOSH dit que le principe du bill est bon.

M. HALL se déclare complètement opposé au bill. Si l'argent est taxé, un homme qui emprunte aura à payer cette taxe!

La proposition est renvoyée par un vote de 33 contre 7.

La minorité est composée comme suit: MM. Spencer, Nantel, McIntosh, Baldwin, Poupore, Lapointe et de Grosbois.

Le bill de M. Brisson amendant l'acte 30 Victoria, chapitre 32 concernant la formation d'une compagnie de macadam, est lu pour la deuxième fois, et la séance est levée à 12.40 a.m.

NOTES SUPPLEMENTAIRES SUR LA SÉANCE D'HIER

Les crédits suivants sont votés:

Conseil législatif: Indemnité des membres et de l'orateur et dépenses contingentes, $16,115.

Assemblée législative — Indemnité et dépenses contingentes, $84,520. Achats de livres, $3,000. Dépenses contingentes, $5,000. Dépenses d'élections, $5,000. Greffier de la Couronne, $250. Impression et distribution des lois, $6,500.

Greffier en loi de la législature—Traitement des employés, $3,100. Dépenses contingentes, y compris le traitement d'un commis pendant la session, $500.

Débats de la législature, $4,000.

Législature 1887 et 1888, $213,065.32, 1888, $89,190.750.

Dépenses contingentes $5,000, administration de la justice, crédit demandé, $367,570.98.

Crédit précédemment voté de 52 Victoria chap 25, et $17,000.00; police, $385,120.98.

Juge des sessions de la paix, Québec, et magistrats de police, Montréal, avec les employés, traitements et dépenses contingentes, $17,316.00.

Prisons de réforme pour les garçons, écoles de réformes et d'industrie, orphelinats agricoles, $84,452.00.

Education supérieure:—Cinq pour cent de la part des catholiques sur cette somme sera retenu chaque année pour être distribué dans la proportion que le lieutenant-gouverneur en conseil voudra bien déterminer parmi les institutions catholiques de sourds-muets et d'aveugles dans la province: et cinq pour cent de la part des catholiques dans le fonds de l'éducation supérieure pourra être employée par le conseil de l'instruction publique à l'achat de livres écrits et publiés dans la province pour être distribués en prix aux institutions qui auront contribué à telle somme de cinq pour cent, et six mille piastres seront payées à même cette part du dit fonds à l'école Polytechnique, moins cinq pour cent sur la part assignée à l'éducation supérieure protestante; $200 seront employées à venir en aide à l'association provinciale des instituteurs: $500 à solder le traitement d'un inspecteur d'écoles supérieures, etc.; $11,000 aux "High Schools," Quebec et Montréal: $2,470, compensation aux institutions catholiques pour l'allocation aux High Schools; $4,940 aux écoles publiques, cinq pour cent de la part des catholiques, dans cette somme sera retenu chaque année pour être distribuée dans la proportion que le lieutenant gouverneur en conseil voudra bien déterminer, parmi les institutions catholiques des sourdes-muettes et des aveugles dans la province: $100,000 pour écoles dans les municipalités; pauvres, $8,000.

Inspection des écoles, $20,325.

Instituteurs mis à la retraite, $8,000.

Livres à donner en prix, $6,000.

Écoles des Sourds Muets y compris $200 pour Sainte Marie de la Beauce, $12,000.

Ecoles des Sourds-Muets, Mile-End, $500.

Ecoles des Sourdes-Muettes, sœurs de la Providence, Montreal, $500.

Conseil de l'instruction publique, $2,000.

Enseignement primaire, $750.

Congrès des inspecteurs, $500.

Musée scolaire, $600.

Fonds de pension des inspecteurs, 48-49 Vict. Chap. 27, sect. 17 $1,000.

Le crédit de $42,000 en faveur des écoles normales est voté ainsi que les suivants:

Conseil d'agriculture, $3,000; journaux d'agriculture anglais et français, $2,100.

Aide à la *Gazette des Campagnes*, $750.

Écoles d'agriculture, $2,400.

Do pour payer le travail des items, $1,000.

Cet article donne lieu à un débat assez vif auquel prennent part MM. Leblanc, Flynn, Beauchamp, Bernatchez, Pilon, Nantel, etc.

Le comité adopte les crédits suivants:

Ecole vétérinaire et professeur, $4,000.

Beurreries et fromageries, $5,000.

Association Laitière de la province de Québec, $1,000.

Encouragement de la culture des arbres fruitiers et la vigne, $500.

Conférence sur l'agriculture, $400.

Prix spéciaux pour encourager l'agriculture, $400.

Livre d'or ou *Herd-Book* canadien pour défrayer les dépenses du bureau concernant cet objet: l'impression des bulletins, etc., et le traitement du médecin vétérinaire, $1,000.

Société d'horticulture, Québec, $250.

Exposition provinciale, Montreal, pourvu que le gouvernement ne paie pas plus que la cité de Montréal, $10,000.

Comité permanent des expositions, $4,000.

Stenographes, $1,500.

Arboriculture, $300.

Achat de matériel, livres de compte, etc, $1,500.

Commission d'hygiène en vertu de 49-50 Vic. ch 28 $6,000.

Vaccine, $1,000.

Écoles d'agriculture, pour les aider à établir des beurreries et des fromageries, $1,000.

Collège d'agriculture de Richmond, bâtiments, $1,000.

Divers pour agriculture:

Pour l'organisation et les contingents du nouveau ministre de l'agriculture et de la colonisation, $3,000.

Pour l'exposition agricole du district des Trois-Rivières et la construction d'édifices permanents sur le terrain du gouvernement, $1,000.

Commission d'agriculture, $3,000.

Chemins speciaux, ponceaux et ponts dans le comté de Beauce, $3,000.

PROVINCE DE QUEBEC

CHICOUTIMI — M. Blais, ingénieur civil, employe au departement des travaux publics, à Ottawa, est arrivé en cette ville samedi dernier, et a eu une entrevue avec M. Gagne au sujet des travaux urgents de réparations à faire aux quais de Chicoutimi et de Tadoussac. A Chicoutimi, les mauvais madriers vont être immédiatement renouvelés. A Tadoussac, il sera fait des réparations assez considérables au quai, qui menace ruine.

M. Rosa est aussi débarqué à Saint-Alphonse et fera au gouvernement un rapport sur le mauvais état du quai.

SAINT-HYACINTHE—Lundi, vingt-deux petites filles et vingt et un petits garçons ont fait leur première communion à l'église Notre-Dame du Saint-Rosaire. Le R. P. Charland, nouvellement arrivé de France, fit une allocution de circonstance. Après la messe les enfants ont été reunis dans la salle du conseil de paroisse et un bon déjeuner leur a été servi par les dames de la paroisse.

—Le bazar de Sainte-Rosalie doit avoir lieu dimanche, 1er juillet, et la soirée dramatique et musicale pour clore le bazar, le 3 juillet.

—M. Rémi Bernard, entrepreneur de cette ville, vient de passer un contrat pour la construction d'une aile au couvent de Saint-Athanase, pour le prix de $10,000.

TROIS-RIVIERES — Les examens pour les aspirants à l'étude du droit auront lieu aux Trois-Rivières dans les premiers jours de juillet.

—Des nouvelles de toutes les parties du district nous apprennent que l'apparence des grains, des legumes, et surtout du foin, est partout splendide.

—La tannerie de M. Genest sur la rive est du Saint Maurice a, repris ses opérations depuis quelque temps et est en pleine activité.

—L'île "Baptist" où il y avait tant d'activité avant l'incendie des usines, est maintenant presque déserte. On achève d'expédier le bois de commerce qui avait été sauvé des flammes.

On ignore si l'on reconstruira de nouveau.

—La semaine dernière MM. Louis Gagnon et J. Coburn de cette ville, ont failli se noyer sur le fleuve en face de cette ville. Ils traversaient à Sainte Angele sur une légere embarcation munie de deux voiles. Arrivés au pied de la batture, une rafale fit chavirer l'embarcation. L'un des naufrages put monter sur la quille de la chaloupe et l'autre s'accrocha à la voiture.

Heureusement l'accident avait été aperçu de la rive et les deux bateaux traversiers se dirigerent immediatement vers les naufrages, que l'equipage du *Bourgeois* put recueillir et ramener au port.

—Il y a quelques jours, un jeune homme nommé Oscar Bergeron, de Sainte-Monique, s'est noyé à Becancourt près de la scierie de M. Moise Gouin. Il venait de laisser une estacade au milieu de la rivière pour se rendre à la rive sur les billots flottants, quand il perdit pied et enfonça sous l'eau.

Tous les ouvriers de la scierie attirés par les cris d'un de ses compagnons, témoin de l'accident, se précipiterent à son secours, mais il ne reparut plus à la surface.

Son corps fut retrouvé après 10 minutes de recherches.

Ce jeune homme était très estimé. C'était un ouvrier actif, intelligent et économe, possédant la plus haute confiance de ses patrons.

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH [illegible]

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au bureau du CANADA

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

116, 118 et 450 rue Sussex

LA PLUS

GRANDE MANUFACTURE

DE

BALANCES

DU

CANADA

Au delà de 100 différents genres de:

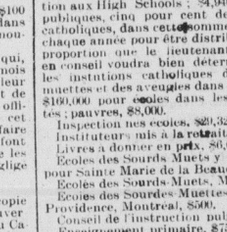

Vitrines d'exposition améliorées, (Show Cases), *Tiroirs à argent.*

Couteaux et Outils de Bouchers

Ecrivez et informez-vous de nos CONDITIONS DE VENTES et une liste de prix.

S'adresser

C. Wilson & Fils

16, ESPLANADE STREET, 16

TORONTO, Ont.

Veuillez mentionner le journal Le CANADA.

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

TAPISSERIE

Je viens d'acheter le stock de TAPISSERIE de la maison E. White. J'offrirai cette semaine ce stock en vente en détail, à des prix beaucoup plus bas que les marchands d'Ottawa ont payé dans le gros. M. White m'a transféré toutes les affaires de son département de la tapisserie.

Wm. HOWE

Rue Rideau, Succursale No 355 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

— DE —

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE

TAPISSERIES,

PEINTURES PREPAREE

HUILE

MASTIC

PINCEAUX,

VITRES, et

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

TOUT HOMME

Qui est Faible, Nerveux, Débile, qui dans son Ignorance et sa Folie, croit avoir perdu complètement sa Vigueur de Corps et d'Esprit et sa Vitalité Entière, toutes causes qui entraînent des dérangements dans le système organique des Sources de la Vie, Maux de Tête, Maladies de l'épine d'orsale, Rêves navrants, Perte de Mémoire, Lâcheté et Irritabilité de Tempérament, Boutons et Rougeurs sur la figure et tous les symptômes de Débilité Générale, Consomption dans un avenir rapproché, d'Insanité, peuvent trouver un remède efficace en se servant de notre spécifique No 23, une cure merveilleuse et certaine. Il donne la Vigueur de la Jeunesse et restaure le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux Poumons et aux Nerfs, reconstruisant le système musculaire et mettant en action toute l'énergie physique du corps humain. A l'aide de notre spécifique No. 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris en moins de trente jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines, $2. Guérison garantie. Notre spécifique No. 24 est un Remède infaillible pour toutes les Maladies Secrètes de quelque durée qu'elle ait été. Vendu d'après notre Garantie par écrit qu'il opérera une Guérison. Prix $5. Compagnie de Médecine de Toronto, Toronto Ont.

CONSOMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant, ce n'est plus une maladie incurable; malgré qu'elle soit condamnée par quelques médecins, la santé peut encore être recouvrée par l'emploi de NOS REMEDES. Ils sont doux pour les membranes des poumons qu'ils n'affectent pas malgré qu'ils soient enflammés et empoisonnés par les ravages de cette cruelle maladie en même temps qu'ils empêchent les douleurs et les brûlements de poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $3.

GUERISON GARANTIE

Compagnie de Médecine Toronto, Toronto, Ont.

TEINTURE POUR LES CHEVEUX

Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dépendent de la couleur des cheveux: noire, brun foncé, brun clair, châtain, châtain clair, blond doré, blond cendré. Envoyez une tresse de cheveux avec votre commande. Prix $2. la bouteille. Compagnie de remède de Toronto, Toronto, Ont.

Articles de Toilette

En nous adressant votre commande, spécifiez ce que vous désirez avoir et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. Le No 8 donne au teint la fraîcheur de la jeunesse; c'est une préparation qui n'affecte pas la peau et dont vous pouvez vous servir sans que personne s'en aperçoive. Prix, $1.25. No 9 fait disparaître les rides. Prix, $2.00. No 10 fait disparaître les taches causées par les affections de foie. Prix, 1.25. No. 11 fait disparaître les boutons sur la figure. $1.25. No 12 fait disparaître les taches de rousseur. Prix, $1.25. No 13 fait disparaître les pustules. Prix, $1.25. No. 14 fait disparaître le hâle. Prix, $1.25. No 15 fait disparaître les verrues. Prix, $2.00. No. 16 fait disparaître les taches de la petite vérole. Prix, $2.00. No 17 empêche la trop grande transpiration. Prix, $1.25. No 18 est une préparation infaillible pour conserver les cheveux ou la faire pousser. Prix $1.25. Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Le buste

No 19 est une préparation interne et externe qui développe la taille chez les femmes et lui donne les plus belles proportions. C'est une préparation tout à fait inoffensive et infaillible. Prix $3.00 Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Maladies des femmes

No 20 guérit infailliblement la leucorrhée, descente de la matrice, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme un remède des plus efficaces. Prix $2.00 la bouteille. Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Pilules régularisatrices françaises

Bien supérieures au seigle ergoté, à la tanaisie, la sabine et l'oxide. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, préviennent la douleur et amènent la RÈGULARITÉ. Prix, $2.00 Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Neuralgie et rhumatisme

Guérison certaine par l'usage du spécifique No 21. Il fait attribuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix, $1.00 Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

AVIS AUX MERES — Le "SIROP CALMANT DE Mme WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

— POUR LA —

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crème de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses et Moloderna.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour medecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

Fonderie de Hull

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous les ouvrages faits à son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons comme relais de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS: —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudière

23 11 87-88

Pour acheter

— DES —

Vêtements

Aux Conditions les plus Favorables

ALLEZ AU

Nos 269 et 271, rue Wellington

Où vous ne serez embarrassé de faire un choix, l'assortiment en magasin étant des plus complet.

J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre à meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.

Conditions: Au comptant seulement

P. O'Reilly

CARTES PROFESSIONELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,

(Successeur de L. A. Olivier)

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.,

— BUREAU —

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN

Avocats, Procureurs, Notaires, &c.

ONTARIO ET QUÉBEC

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau: Au dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.

J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Ontario.

R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de remboursement en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.

— ARGENT A PRETER —

Bureaux: Scottish Ontario Chambers, Ottawa Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

BRANCHE D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS

LINDEN & COLE

Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles

No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA

Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.

B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT

— DENTISTE —

COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX

— OTTAWA —

Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

John Kerrigan

— PLOMBIER SANITAIRE —

Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.

No 106 Rue SYON

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis: - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL D — MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail: mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

— DE —

CHAUSSURES EN GROS!

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

LE TREIZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Classe D. — MERCREDI, 18 JUILLET 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot: Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot: Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

DEMANDE DE BILLETS

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot moins une commission de dix pour cent.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous

billets de 1re série à $1.00.

billets de 2me série à 25 s.

La somme de $ ..... est ci-jointe.

Nom .....

Rue .....

No .....

ou Boîte du Bureau de Poste No .....

Localité .....

ADRESSE

A S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et envoyez-la en recommandée adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada, P. A. Trépanier No 31, rue Saint Patrice, agent pour Ottawa.

GRANDE VARIETE

— DE —

CHAPEAUX

FRANCAIS,
ANGLAIS,
AMERICAINS et
CANADIENS, Etc.,

— CHEZ —

JOSEPH COTE

114 — RUE RIDEAU — 114

OTTAWA.

NOUVEAUX MEUBLES

Venant d'etre recus

— CHEZ —

HARRIS & CAMPBELL

Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant exposé à notre magasin, rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambres à coucher, pour les bureaux, etc., etc.

Nous appelons l'attention particulière du public sur nos importations de

CHAISES ET BERCEUSES

DE VIENNE, AUTRICHE

Que tout le monde s'empresse de venir les voir

Nos meubles sont les plus recherchés sur le marché où ils méritent d'être vus de tous.

Nous avons tout récemment mis un nouvel engin dans notre atelier, qui nous permettra de remplir les ordres à l'entière satisfaction des acheteurs, et à des prix extrêmement réduits.—Un escompte libéral sera accordé à tous les acheteurs.

Effets délivrés avec exactitude et entière satisfaction.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNOR

Près de la rue Sparks.

Manufacture de VOITURES!

ROYALE

LEVEILLE & MATHE

PROPRIETAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S. A. THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. No ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction; les matériaux employés sont aux les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS!

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs; 1,000 Clochettes pour sleig Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—c